Carte d'identité

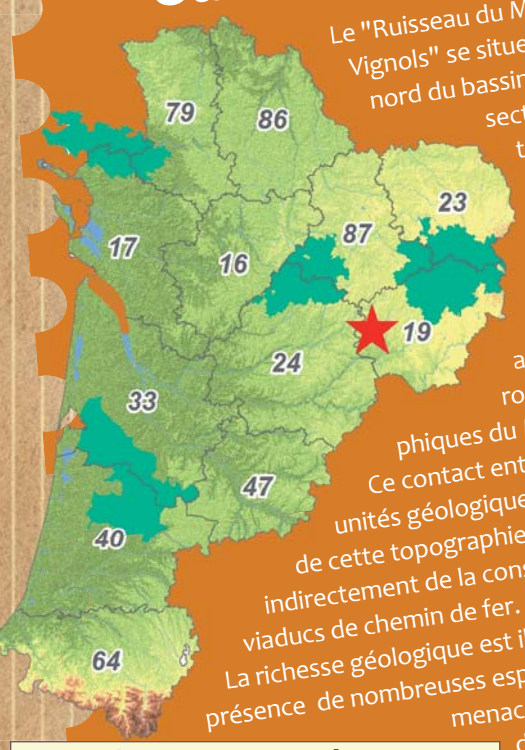

Le "Ruisseau du Moulin de Vignols" se situe à l'extrême nord du bassin de Brive. Ce secteur au relief tourmenté correspond à une zone de contact, entre le bassin sédimentaire aquitain et les roches métamorphiques du Massif Central. Ce contact entre ces deux unités géologiques est à l'origine de cette topographie accidentée et indirectement de la construction des viaducs de chemin de fer.
La richesse géologique est illustrée par la présence de nombreuses espèces rares et menacées qui y trouvent des milieux adaptés à leur biologie et à leur écologie.
La présence des colonies de chauves-souris dans les viaducs de Vignols est à l'origine de toutes les interventions et actions de préservation sur le site.

Un territoire à Chauves-souris

La vallée du ruisseau de Vignols est un site d'importance internationale pour les Chiroptères. Les viaducs qui traversent la vallée en direction Nord-Sud abritent des colonies de chauves-souris. Outre l'importance numérique des effectifs observés régulièrement (plusieurs centaines toutes espèces confondues), le site comporte un autre intérêt capital, c'est un site utilisé à la fois pour la reproduction et pour l'hivernage des chauves-souris.

Les piles creuses des viaducs sont fréquentées par une dizaine d'espèces de chauves-souris dont certaines rares et menacées : Barbastelle, Grand Murin, Petit Murin, Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Minioptère de Schreibers, Rhinolophe euryale… Toutes ces espèces bénéficient d'un statut de protection dû à leur rareté à l'échelle internationale, et font de la préservation de ce site un enjeu prioritaire pour le Conservatoire. L'accès aux piles des viaducs est strictement interdit.

Dans la vallée, on trouve des bois de feuillus relativement peu perturbés par les travaux forestiers compte tenu du relief, on trouve également des vergers de plein vent de pommiers qui sont souvent composés de vieux arbres parfois à cavité. Autre élément du paysage important pour les chauves-souris, la présence de prairies plus ou moins humides et leurs haies bocagères le long desquelles elles peuvent en partie venir se nourrir. Bien que la plupart des espèces soient des chauves-souris forestières, l'environnement préservé de ce site ne peut que leur être favorable.

Périmètres de protection et d'actions

Le site est inventorié en tant que ZNIEFF de Type 2.

Vallée du ruisseau du moulin de Vignols, 30ha, N° régional: 19000123, N° ZNIEFF* SPN 740120084, communes de Vignols et Lascaux

Le site est classé au titre du réseau Natura 2000*

Vallée du ruisseau du Moulin de Vignols, 322ha, FR7401121

Le site est également classé au titre des "sites inscrits". Les effets juridiques nés de l'inscription d'un monument naturel ou d'un site sont relativement limités. Une déclaration préalable de travaux auprès de l'administration est obligatoire 4 mois avant le début de tous projets.

*ZNIEFF: Elle représente un secteur d'inventaires scientifiques validé au niveau régional et national. Si les ZNIEFF n'ont pas de valeur juridique, elles sont pour ainsi dire toujours prises en considération dans le cadre de projets d'aménagement du territoire.

*Natura 2000 : Cette articulation vise à protéger la biodiversité européenne en identifiant les sites d'habitats naturels et les d'espèces d'intérêt européen et à en assurer leur sauvegarde.

Le viaduc du Rouchat et le viaduc des carrières

Le CEN Limousin

Association sans but lucratif régie par la loi 1901, il a été créé par la volonté des associations de protection de la nature du Limousin, sous l'impulsion de Limousin Nature Environnement qui souhaitait l'existence en Limousin d'une structure consensuelle spécialisée dans la gestion directe d'espaces naturels. Il est dirigé par un conseil d'administration représentatif de la diversité de ses adhérents (individuels, représentants d'associations, de collectivités et d'établissements publics…). Ce CA s'appuie sur un Conseil scientifique pluridisciplinaire composé d'une vingtaine de spécialistes régionaux des sciences de la Terre. Le Conservatoire dispose d'une équipe salariée.

Nos missions

Connaissance, protection, gestion, valorisation sont les 4 mots clés qui définissent l'action du Conservatoire. Grâce aux suivis de l'évolution des milieux, le Conservatoire met en place d'ambitieux programmes de préservation des espaces naturels ainsi qu'une gestion conservatoire adaptée.
Il peut devenir propriétaire des sites, locataire ou signer avec les propriétaires des conventions de gestion nécessaires à la conservation des milieux naturels et des espèces à fort enjeu de conservation. Ce travail permet de bien connaître le site et de mettre en œuvre l'ensemble des opérations de gestion (fauche, pâturage, bûcheronnage…).
Ensuite, le Conservatoire évalue l'impact des travaux sur la faune, la flore et les habitats en réalisant des suivis naturalistes et pour que chacun mesure l'importance du patrimoine naturel et l'intérêt de le conserver, il propose des supports de communication ainsi que des aménagements légers sur certains sites pouvant accueillir du public.
Le Conservatoire est avant tout une structure de concertation qui tente dès que possible de maintenir dans le tissu économique local les espaces naturels et ruraux qu'il a en gestion. C'est ainsi qu'une centaine d'agriculteurs, déjà, contribuent à la gestion des espaces naturels remarquables du Limousin.

Vallée du ruisseau de Vignols

Vignols, 19

Partenaires financiers

UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole pour le développement rural
L'Europe investit dans les zones rurales

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Le CEN Limousin est membre de : Conservatoires d'espaces naturels

Conservatoire d'espaces naturels Limousin
Nouvelle-Aquitaine

Fiche de site 32

Orchis à fleurs lâches

Ornières favorables au Sonneur à ventre jaune

Essaim de juvéniles de Minioptères de Schreibers © Michel Barataud

Des actions pour la préservation

Une convention avec Réseau Ferré de France et la SNCF nous permet d'accéder aux piles creuses des viaducs. Ainsi un suivi des populations de chauves-souris en période hivernale et de reproduction est assuré par le CEN Limousin et le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin.

Depuis quelques années, le CEN, en partenariat avec les acteurs locaux (municipalité, agriculteurs…) travaille à la préservation de ces milieux et de ces espèces.

Un contrat NATURA 2000 a pu être mis en place sur le site permettant la restauration de nombreux habitats favorables à bon nombre d'espèces.
Ce contrat a permis de restaurer une ancienne peupleraie, récemment exploitée, en prairie, de planter des haies et de creuser des mares.

Grand Rhinolophe © Michel Barataud

Prairie humide

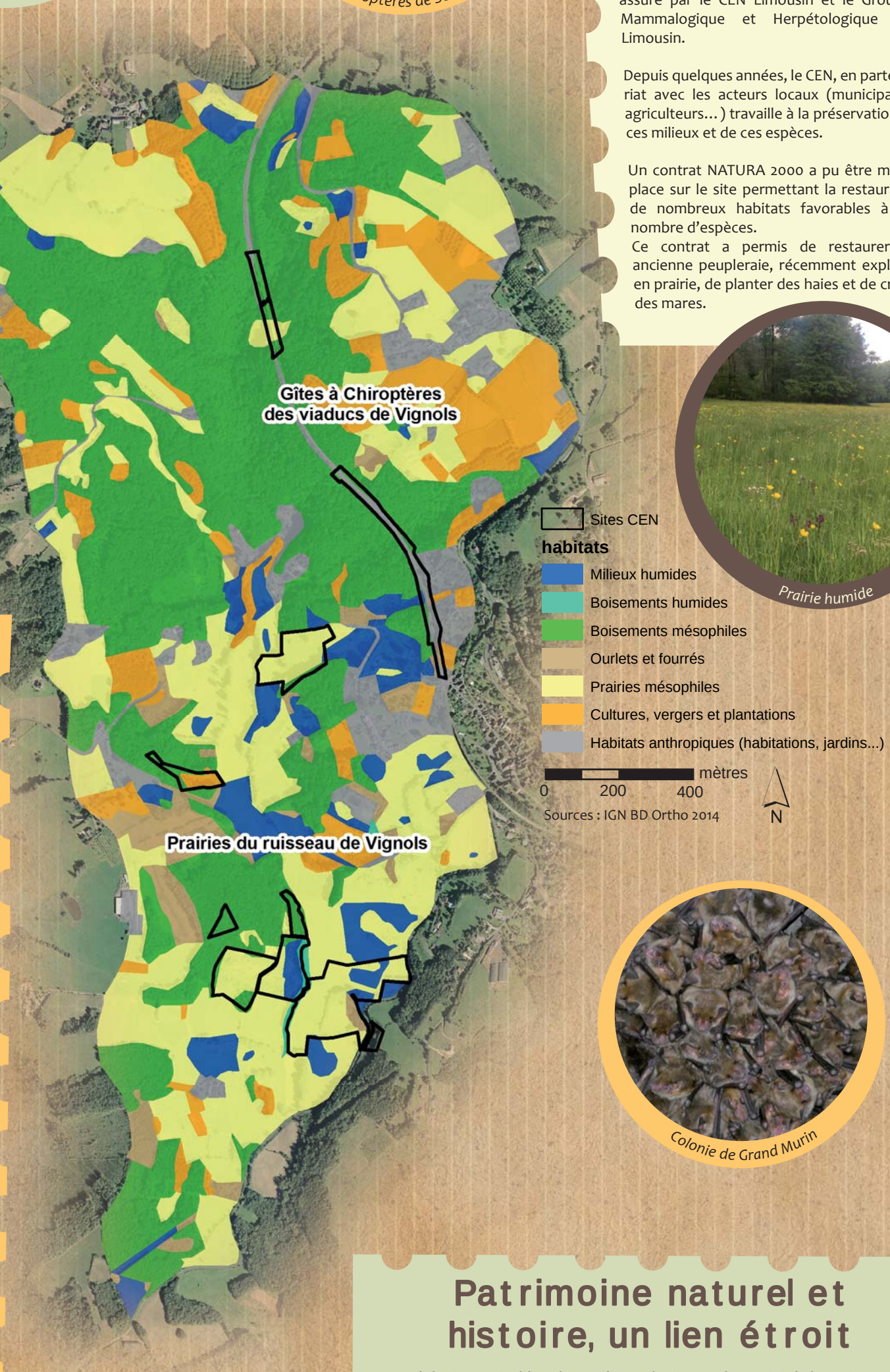

Espèces emblématiques

Grand Rhinolophe *(Rhinolophus ferrumequinum)*
Espèce à répartition plutôt méridionale en Europe, le Grand Rhinolophe est sensible aux perturbations sur les milieux forestiers (sylviculture intensive) comme agricoles (remembrements, traitements chimiques) qui l'ont fait disparaître ces dernières décennies d'une bonne partie de l'Europe moyenne. Son activité de chasse s'exerce autant en forêt que dans les petites pâtures entourées de lisières arborées.

Grand Murin *(Myotis myotis)*
Les terrains de chasse du Grand Murin partagent une caractéristique commune : ils sont situés dans des habitats où le sol est accessible en vol (forêts, prairies fraîchement fauchées ou pâturées). Les futaies feuillues ou mixtes sont les milieux les plus fréquentés. Le régime alimentaire du Grand Murin est largement dominé par les arthropodes qui se déplacent de nuit sur le sol forestier : surtout des carabes (> 10 mm), mais aussi des perce-oreilles, des araignées, des opilions, des géotrupes et des mille-pattes.

Minioptère de Schreibers *(Miniopterus schreibersii)*
Chauve-souris méridionale et strictement cavernicole, le Minioptère de Schreibers présente une taille moyenne, entre 5 et 6 centimètres de longueur et 30 cm d'envergure. Elle présente un front bombé caractéristique, des oreilles courtes et triangulaires, très écartées, un pelage gris-brun à gris cendré sur le dos, plus clair sur le ventre, un museau court et clair et des ailes longues et étroites.
La forte fidélité des individus à un ensemble de gîtes cavernicoles, hivernaux et estivaux, a été démontrée par de nombreux auteurs. La présence du Minioptère de Schreibers dans les viaducs du Moulin de Vignols revêt donc une importance capitale pour l'espèce.

Sonneur à ventre jaune *(Bombina variegata)*
Petit crapaud bien connu des Vignolais, qui le rencontrent dans les nombreuses mares et petits plans d'eau du site ou encore les lavoirs, ainsi que dans les ornières des chemins.
Les sonneurs passent une grande partie de la belle saison dans ou à proximité immédiate du milieu aquatique et hivernent à terre. Ils se reconnaissent à leur aspect aplati et verruqueux et à la coloration vive de leur face inférieure (noire et jaune)

Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora)*
Cette orchidée se développe sur les pelouses marneuses ou les prairies de fauche humides neutro-alcalines. Cette espèce a une répartition régionale typiquement occidentale et méridionale. Ses stations les plus importantes sont dans le bassin de Brive. Sa fréquence a beaucoup diminué ces dernières décennies en raison de la destruction de son habitat.

Colonie de Grand Murin

Sonneur à ventre jaune

Patrimoine naturel et histoire, un lien étroit

La géologie particulière de ce réseau de sites et les activités humaines qui y sont menées depuis bien longtemps expliquent la diversité de ses paysages et la richesse de ses milieux.

La commune de Vignols doit son nom à la viticulture autrefois très développée sur le secteur. La commune fournissait, depuis le Moyen-Âge jusqu'à la Révolution française, l'essentiel des vins d'office pour les communautés religieuses du Limousin. La viticulture était alors la seule activité agricole admise. Aujourd'hui, seuls quelques éléments rappellent ce passé : anciennes terrasses viticoles abandonnées, pieds de vignes retournés à l'état sauvage en sous-bois, petites parcelles encore en viticulture, maisons vigneronnes…

Autres éléments du passé, la commune de Vignols a abrité plusieurs carrières d'extraction d'ardoises. Les gisements de schistes fournissaient alors l'essentiel des ardoises pour les toitures de ce secteur. Cette activité a perduré jusqu'au début du siècle.

L'élevage bovin et la pomme représentent les principales activités agricoles de cet espace. La viticulture est une activité en marge qui continue à être pratiquée par quelques agriculteurs et propriétaires passionnés.

Conception - réalisation : CEN Limousin (05 55 03 29 07) - novembre 2017 - Crédits photos : CEN Limousin, Michel Barataud